

# Futile, dérisoire, le moralisme rétrospectif

Xavier Raufer

La criminologie ne vit pas sous cloche ; comme chaque discipline des sciences humaines, elle baigne dans la société ; sa vie et son domaine d'études sont affectés par des modes, courants de pensée, lubies médiatiques ou autres. Nous évoquerons ici un épiphénomène agaçant – voire gênant – pour les criminologues : le « moralisme rétrospectif ».

Il arrive que certains courants des sciences humaines dérivent loin du réel. Perdus entre lubies et surenchères, ils sont d'autant plus égarés que la société de l'information, l'Internet et les réseaux sociaux permettent de tout énoncer sans contrainte ni retenue. Côtés illuminés, la « Société de la Terre Plate » démontre que la rotondité de notre planète, faussement nommée « globe terrestre », n'est qu'une risible faribole. Côté canular (on espère) la religion *Pastafari*, qui adore le « Grand Spaghetti Volant » a obtenu de la justice américaine le droit de célébrer des mariages ; sur les documents d'identité, son clergé porte désormais son couvre-chef sacré : une passoire à nouilles. Tout se vaut, tout se peut, pourquoi pas ?

Encore ces hurluberlus agissent-ils au présent. Mais si tout est possible et s'obtient par trépignement et crises de panique morale, pourquoi s'en tenir à l'instant ? Les Mormons baptisent leurs ancêtres jusqu'au plus près d'Adam et Eve : pourquoi se priver de révoquer la temporalité et de corriger le passé à sa guise ?

La recette est à base de moralisme<sup>1</sup>. Prenez une pratique choquant aujourd'hui l'opinion : le racisme, ou l'eugénisme ; des théories (nous y revenons plus bas) ; bannies après les crimes du III<sup>e</sup> Reich. Hors de tout contexte, ciblez ensuite un individu ayant vécu avant la commission de ces crimes : prenez dans ses écrits un paragraphe *a posteriori* affreux – faites enfin débaptiser un lycée, une université ; retirer un ouvrage d'une bibliothèque, du catalogue d'un éditeur, etc.

Bien sûr, ces néo-inquisiteurs ne sont pas de purs esprits, mais des militants ; ils ne visent pas à purifier le monde, mais à disqualifier par ricochet de fort contemporains courants de pensée, ou penseurs, dont ils

167

échouent par ailleurs à réfuter les propositions et concepts.

Mais leurs propres icônes ? Silence bien sûr. Karl Marx ? Friedrich Engels ? Intouchables, impeccables. Et pourtant. En avril 1887, Engels apprend que Paul Lafargue<sup>2</sup>, gendre de Karl Marx, est candidat aux élections législatives dans le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris (où se trouve le jardin des Plantes, alors parc zoologique de la capitale). Excellent choix écrit Engels à Laura Marx (26 avril 1887) car [nous citons bien sûr] « Paul est ainsi le candidat des animaux. En tant que nègre, il est plus proche du monde animal que nous autres, donc l'élu de choix pour ce district » (MEW, *Marx-Engels Werke*, vol. 36, 1967). De son propre gendre, K. Marx écrit par ailleurs à Engels qu'il « possède la tare que l'on trouve en général dans la tribu des nègres : une totale absence de honte ». Silence des moralisateurs.

La criminologie n'est pas épargnée par ce moralisme rétrospectif. Or bien sûr, de telles proscriptions sont futiles ou absurdes car – comme tout autre – le réel criminel est un continuum hétérogène, au sein duquel (et fort normalement) les positions, opinions, doctrines et concepts changent souvent et parfois violemment. Lisons maintenant deux textes criminologiques :

- Des éléments d'un ouvrage de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,
- L'extrait d'un article de l'été 1934 (alors qu'Hitler dirige l'Allemagne depuis 16 mois).

Clairement, ces textes théorisent et justifient un implacable eugénisme. On y condamne des « dégénérés », des « nuisibles » qu'il faut éliminer (au minimum) socialement, voire « priver du pouvoir de procréation » ; aujourd'hui, cela conduirait ces théoriciens en prison. Nous verrons enfin qui en sont les auteurs.

## TEXTE N°1

*(Morceaux choisis du livre « Dégénérescence et criminalité : essai physiologique », Charles Féré, Félix Alcan éditeur, 1888)*

– « Le problème de la misère n'est pas près d'avoir sa solution, précisément parce que la principale cause de la misère réside dans une infériorité organique ».

– « C'est non seulement en vue de sa sécurité actuelle, mais encore plus en raison de sa sécurité future, que la société doit se prémunir contre les dégénérés lorsqu'ils deviennent nuisibles ».

– « Les dégénérés sont des déchets sociaux, leurs actes nuisibles doivent être réparés intégralement aux dépens de la société ».

– « L'intérêt public ne peut être satisfait que la suppression radicale du criminel ».

– « La dégénérescence, quelle que soit son origine, ne peut pas constituer une exemption de criminalité prévue ; si une telle exemption existait, elle serait un encouragement aux nuisibles de toutes sortes ».

– « Il ne faut pas laisser s'accréditer cette erreur qu'une infusion de sang nouveau peut faire remonter à une famille l'échelle

de la dégénérescence ; à ces croisements, les races déchues ne gagnent pas ce que les bonnes perdent. Il faut que le faible périsse, telle est la loi fatale ».

– « Les impotents, les aliénés, criminels ou décadents de tout ordre, doivent être considérés comme des déchets de l'adaptation, des invalides de la civilisation. Ils ne méritent ni haine ni colère, mais la société doit, si elle ne veut pas voir précipiter sa propre décadence, se prémunir instinctivement contre eux et les mettre hors d'état de nuire ».

– « Lorsqu'une partie du corps est le siège d'une désorganisation profonde, la guérison ne s'obtient que par l'élimination de la partie malade. Il n'y a pas dans ce processus de base physiologique pour le principe de la fraternité comme on le comprend quelquefois. Il n'y a pas non plus d'appui naturel pour les revendications de droit à l'assistance, de l'égalité des salaires, etc., qui constitueraient des primes aux dégénérés et aux incapables (...) surtout lorsque ces individus courent le plus grand risque de ne procréer que des descendants plus dégénérés qu'eux-mêmes ».

Plus clairement encore, C. Féré prône l'eugénisme actif dans « L'instinct sexuel, évolution et dissolution », F. Alcan, 1899.

## TEXTE N°2

« Les asymétries faciales, celles des oreilles, celles du crâne, sont très fréquentes chez les délinquants, ainsi que les malformations

les plus diverses. Tous ces stigmates de dégénérescence sont proportionnellement plus répandus chez les récidivistes que chez ceux qui sont repris de justice la première fois... Pour les sujets porteurs de tares absolument incurables et ayant de grandes chances de se transmettre héréditairement, on doit envisager la privation du pouvoir de procréation, etc. ».

## Les auteurs... deux indéniables cliniciens de gauche !

1 – Charles Féré (1852-1907), éminent médecin, aliéniste et criminologue. Il étudie avec de grands savants comme Paul Broca et surtout, Jean-Martin Charcot, dont il est le disciple et le chef de laboratoire. Docteur en médecine en 1882, aliéniste en 1884 ; expert ès-anthropologie criminelle au service des aliénés de la Préfecture de police de Paris ; enfin, médecin-chef de l'hospice de Bicêtre, poste qu'il conserve sa vie professionnelle durant. Chercheur passionné, C. Féré est l'auteur de maints ouvrages, études et textes savants, publiés en France, en Grande-Bretagne et en Belgique. Ce positiviste, progressiste et anticlérical est vilipendé par Léon Daudet (de l'Action française), qui le traite de maniaque... fanatique... « dévot du néant » et « servant du matérialisme ».

2 – L'article « Maladie et criminalité » figure dans le numéro du 10/07/1934 du « *Populaire* » (organe du Parti socialiste SFIO), dans la chronique « Les propos du docteur » ; il est signé du Dr. Weill-Raynal.

## Notes

<sup>1</sup> Le *moralisme* est une perversion de la morale comme l'islamisme constitue un extrémisme pervers de l'islam ; qui fait œuvre de moralisme est un moralisateur. Le moraliste, lui, étudie les mœurs sous l'angle philosophique ou théologique. Dénoncer le moralisme n'est pas prôner l'amoralisme ou l'immoralisme ; c'est à l'inverse dénoncer une pratique aux conséquences toujours fâcheuses.

<sup>2</sup> Né à Cuba, Paul Lafargue est créole mais comme ses photos en attestent, il est d'aspect européen, à peine hâlé comme on l'est sous ces latitudes. Fondateur avec Jules Guesde du Parti ouvrier français et administrateur de «L'Humanité».